

Le sommet de l'OTAN à Varsovie : clair-obscur du retour à l'endiguement

Rachid El Houdaigui



THINK • STIMULATE • BRIDGE

Le sommet de l'OTAN à Varsovie : clair-obscur du retour à l'endiguement

Rachid El Houdaigui

A propos d'OCP Policy Center

OCP Policy Center est un think tank marocain « policy oriented », qui a pour mission de contribuer à approfondir les connaissances et à enrichir la réflexion autour de questions économiques et de relations internationales revêtant un enjeu majeur pour le développement économique et social du Maroc, et plus largement pour celui du continent africain. À cet effet, le think tank s'appuie sur des productions analytiques indépendantes et un réseau de partenaires et de chercheurs de premier plan, dans l'esprit d'une plateforme ouverte de discussions et d'échanges.

Porteur d'une « perspective du Sud », celle d'un pays à revenu intermédiaire africain, sur les grands débats internationaux ainsi que sur les défis stratégiques auxquels font face les pays émergents et en développement, OCP Policy Center apporte une contribution sur quatre champs thématiques majeurs : agriculture, environnement et sécurité alimentaire; développement économique et social ; économie des matières premières ; et géopolitique et relations internationales.

Sur cette base, OCP Policy Center est activement engagé dans l'analyse des politiques publiques et dans la promotion de la coopération internationale favorisant le développement des pays du Sud. Un de ses objectifs est de contribuer à l'émergence d'une « Atlantique élargie », dont le potentiel reste très largement sous-exploité. Conscient que la réalisation de ces objectifs passe essentiellement par le développement du Capital humain, le think tank a pour vocation de participer au renforcement des capacités nationales et continentales en matière d'analyse économique et de gestion.

OCP Policy Center

Ryad Business Center – Aile Sud, 4^{ème} étage - Mahaj Erryad - Rabat, Maroc

Website : www.ocppc.ma

Email : contact@ocppc.ma

Tél : +212 (0) 537 27 08 08 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

A propos de l'auteur, Rachid El Houdaigui

Rachid EL Houdaïgui est professeur de relations internationales à l'Université Abdelmalek Essaadi (Tanger Faculté de droit) et Senior Fellow à l'OCP Policy Center. Il est également professeur au Collège Royale de l'Enseignement Militaire Supérieur (Kenitra) et professeur invité à l'Université de Cergy-Pontoise (Paris), l'Université de Cadix (Espagne) et à La Sagesse University (Beyrouth, Liban).

Mr. EL Houdaïgui est auteur de nombreux ouvrages et articles traitant des relations internationales et de la géopolitique: de la Méditerranée, l'Afrique du Nord et le monde arabe. Aussi, il est co-directeur de la revue hispano-marocaine «Paix et sécurité internationale» et responsable de l'Observatoire d'études méditerranéennes (Université Abdelmalek Essaadi).

Résumé

La réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN à Varsovie constitue une étape importante de la transformation structurelle et fonctionnelle de l'Alliance atlantique et de l'OTAN. Le Communiqué final et les trois déclarations confirment le retour progressif à l'endiguement, à travers le renforcement de la dissuasion et la défense de l'Alliance, et la mise à distance de la menace asymétrique et hybride. Cette dynamique contribue à la centralité de la défense collective de l'espace euro-atlantique contre la supposée menace stratégique russe. Par conséquent, la Méditerranée deviendra ce qu'elle était pendant la guerre froide, le flanc sud de l'OTAN mais avec de nouveaux moyens militaires et sécuritaires.



Table des matières

I.	La défense collective : « qui veut la paix, prépare la guerre » !	12
1.	Réaffirmation des capacités nucléaires	12
2.	Confirmation des capacités opérationnelles du système de défense antimissile territorial	13
3.	La capacité conventionnelle à l'épreuve de la crise avec la Russie	15
4.	Sanctuarisation de l'espace euro-atlantique comme finalité	15
II.	La Méditerranée : retour au statut du flanc Sud de l'OTAN	16
1.	Un théâtre de rapport de force navale OTAN Russie	16
2.	Un espace de coopération minimale et de nivellement sécuritaire	17
	Conclusion	20
	Bibliographie	22

Le sommet de l'OTAN à Varsovie : clair-obscur du retour à l'endiguement

Le sommet de Varsovie est la 17^e réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) après la disparition de l'URSS. Il s'est tenu dans le cadre doctrinal du troisième concept stratégique adopté au sommet de Lisbonne les 19 et 20 novembre 2010¹. C'est une étape importante dans le processus de transformations structurelles et fonctionnelles de l'Alliance atlantique et de son bras militaire l'OTAN². C'est surtout le sommet du clair-obscur avec, en toile de fond, une interrogation : comment concilier la primauté de la défense collective avec le poids du déploiement international à travers les interventions militaires et le partenariat dans un contexte marqué par des interactions complexes aux conséquences durables entre facteurs conjoncturels et structurels : le retour géopolitique de la Russie ; la crise de croissance de l'Union européenne, sanctionnée par le Brexit et la crise financière ; l'installation de menaces asymétriques et hybrides dans la durée et enfin, les divergences de points de vue géopolitiques et fonctionnelles au sein même de l'Alliance Atlantique ?

Quelle vision de l'alliance et de l'OTAN se dégage du sommet de Varsovie, inscrit dans le temps long de l'effort d'adaptation post-bipolaire ?

Le sommet a donné lieu à quatre déclarations qui auront fourni des éléments de réponse convergeant ensemble vers deux objectifs : renforcer la dissuasion et la défense de l'Alliance d'une part et tenir la menace asymétrique et hybride à distance, à travers le déploiement sécuritaire et le partenariat d'autre part.

Que l'OTAN soit un élément capital du bloc occidental, comme le veulent les mandataires d'une Alliance atlantique forte et durable, ou une organisation minimale, comme le soutiennent les partisans de la défense européenne, n'altère en rien la réalité de la posture dominante de cette organisation dans l'architecture de la sécurité internationale. Au-delà du débat interne et contradictoire qui anime son processus décisionnel, l'OTAN demeure la seule organisation militaire dans le monde, détentrice, du reste, d'une expertise militaire et opérationnelle exclusive. Cette réalité objective est au cœur de notre analyse tant il est vrai que les faits et leur mise en forme tout au long du processus d'adaptation post-bipolaire prouvent une montée en puissance de l'OTAN. Analyser le fait Otanien et ses décisions, c'est être sensible aux informations et les interpréter en fonction de nos schémas de pensée, celui de la rive sud de la Méditerranée qui a tant besoin de garanties stratégiques en ces temps d'incertitudes³. Une perception qui distingue deux tendances se dégageant du sommet de Varsovie :

1. Le premier fut adopté en 1991 et le second en 1999. Voir Rachid EL HOUDAIGUI, le nouveau concept stratégique de l'OTAN et les acquis du dialogue méditerranéen de l'OTAN : quelle correspondance ? Revue des Forces armées royales, janvier 2010.

2. Ce processus a été déclenché au sommet de Londres en 1990.

3. Youssef Amrani, Contours conceptuels et opérationnels d'un consensus stratégique en Méditerranée face au nouveau contexte géopolitique, in l'OTAN, « acteur global de la sécurité internationale », à l'épreuve des bouleversements géopolitiques régionaux, Policy Paper, OCP Policy Center, Rabat, Mars 2016, pp. 16-20.

1. L'Alliance veut bien la paix mais se prépare à la guerre, à travers le renforcement de la dissuasion et de la défense collective ;
2. Dans la foulée, la Méditerranée deviendra ce qu'elle était pendant la guerre froide, le flanc sud de l'OTAN mais avec de nouveaux moyens militaires et sécuritaires.

I. La défense collective : « qui veut la paix, prépare la guerre » !

Le sommet de Varsovie devait être celui de la consolidation du recentrage de l'Alliance sur l'euro-atlantique et son corollaire la défense collective (art. 5 du traité de Washington). La question est bien entendu de savoir si cette dynamique allait aboutir, en dépit des divergences entre Alliés, à un pôle géostratégique verrouillé militairement par le dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN (DDDO) ?

Pour l'instant, il est difficile de conjecturer la configuration qui émergera de la « tectonique des plaques » euro-atlantiques. Il n'en demeure pas moins qu'une chose est certaine, le DDDO qui, faut-il le rappeler, trouve son sens doctrinal dans le troisième concept stratégique de l'OTAN, gagne en capacité et en impulsion politique aux Sommets de Chicago, de New Port et de Varsovie. Cette montée en puissance voulue n'est pas aussi linéaire qu'on pourrait le croire. Elle procède davantage par un débat politique et un va-et-vient bureaucratique par récurrences successives jusqu'à se fixer dans un format qui convient aux pays membres. Elle est pratiquement le produit d'un consensus politique qui en dit long sur l'importance des priorités nationales et du principe de souveraineté dans le processus décisionnel de l'Alliance atlantique.

De l'analyse du Communiqué final⁴ sur la posture stratégique de l'OTAN et de la déclaration de Varsovie sur la sécurité transatlantique ressort le renforcement des trois piliers du DDDO : capacités nucléaires, capacités de défense antimissile et capacités conventionnelles. Cette dynamique aboutira non sans difficultés à la sanctuarisation de l'espace euro-atlantique.

1. Réaffirmation des capacités nucléaires

La stratégie nucléaire de l'OTAN tire sa légitimité de deux documents officiels : le concept stratégique de 2010 et la revue de la posture de dissuasion et de défense (DDPR) de 2012. Si le premier document définit les tâches et principes fondamentaux de la dissuasion, le second contribue au renforcement de la cohésion des capacités nucléaires.

Le sommet de Varsovie a confirmé que l'Alliance est, et restera, nucléaire « aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires »⁵. C'est une règle fondamentale du concept stratégique de l'OTAN⁶, rappelée à tous les Sommets, tournée vers un objectif dissuasif comme évoqué dans le point 53 du Communiqué : « L'objectif fondamental de la capacité nucléaire de l'OTAN est de préserver la paix, de prévenir les actions coercitives et de décourager toute agression ». La garantie suprême

4. Un document d'une soixantaine caractérisé par une inflation du nombre d'articles qu'il contient : 139. Par comparaison, le communiqué du Sommet de Lisbonne en 2010 comprenait 54 articles et celui du Sommet du Pays de Galles 113.

5. Point 53 du Communiqué du Sommet de Varsovie.

6. Point 17 du concept stratégique de l'OTAN : « La dissuasion, articulée autour d'une combinaison appropriée de capacités nucléaires et conventionnelles, demeure un élément central de notre stratégie d'ensemble. Les conditions dans lesquelles un recours à l'arme nucléaire pourrait être envisagé sont extrêmement improbables. Aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN restera une alliance nucléaire ».

de la dissuasion est assurée particulièrement par les forces nucléaires stratégiques américaines, qui disposent d'armes nucléaires tactiques stationnées en Allemagne, en Belgique, au Pays-Bas, en Italie et en Turquie. Les forces nucléaires indépendantes du Royaume-Uni et de la France contribuent de façon autonome au dispositif de dissuasion nucléaire.

Le rôle secondaire mais pas marginal, des puissances européennes dans la dissuasion nucléaire donne lieu à une architecture de défense sous emprise américaine. Ce qui, par voie de conséquence, favorise la durabilité du contrat euro-atlantique, ou les « Européens obtiennent la garantie américaine, en échange d'une direction américaine »⁷. Cette situation donne au débat sur la dissuasion nucléaire et la défense antimissile une dimension particulière. A titre d'exemple, la France, qui a une posture et une doctrine nucléaire propre, et donc différente des Etats-Unis, se démarque par son absence du Groupe des plans nucléaires et s'oppose à ce que sa dissuasion nucléaire soit concurrencée par le système de défense antimissile, tant sur le plan militaire et industriel que financier. L'issue du débat à Varsovie abouti, d'une part, à une sorte de « combinaison appropriée » sur laquelle doit reposer le dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN et, d'autre part, à une ambiguïté des propos quant au volet opérationnel du nucléaire.

2. Confirmation des capacités opérationnelles du système de défense antimissile territorial⁸

La défense antimissile balistique (BMD) est une des composantes de la défense collective. Elle est encadrée par le concept stratégique de 2010, qui stipule à ce titre que l'OTAN « développera sa capacité à protéger les populations et le territoire de ses pays membres contre une attaque de missiles balistiques, en tant qu'un des éléments centraux de la défense collective, qui contribue à la sécurité, indivisible, de l'Alliance ». Le Sommet tenu à Chicago, le 20 mai 2012, a marqué cette orientation en déclarant que l'Alliance a atteint une capacité intérimaire de défense contre les missiles balistiques en Europe. Cela se traduit sur le plan opérationnel par la mise en place progressive du système de défense antimissile Aegis Ashore des Etats-Unis (fig. 1) ; il comprend un site intercepteur de Deveselu en Roumanie, un radar à Kürecik en Turquie, quatre destroyers lance-missiles américains à Rota en Espagne, un deuxième site d'interception terrestre en Pologne, prévu pour 2018 et un quartier général à Ramstein, en Allemagne. A Varsovie les membres de l'OTAN ont annoncé la « capacité opérationnelle initiale » du système de défense antimissile. Ce qui signifie que le dispositif américain de la base aéronavale de Rota, les radars déployés en Turquie et les intercepteurs basés en Roumanie sont désormais en mesure de fonctionner sous un commandement de l'OTAN et un contrôle de l'OTAN. Par ailleurs, l'architecture de la défense antimissile balistique en Europe est faite de telle sorte qu'elle soit alignée du point de vue technologique sur le système de défense antimissile américain mis en place aux Etats-Unis (fig. 2)⁹.

7. Olivier KEMPF, Une Alliance minimale, Revue Défense Nationale, Paris, Eté 2012, p.97.

8. La défense antimissile comprend deux aspects : la défense territoriale des pays membres de l'OTAN (BMD) et la défense de missile de théâtre (ALTBMD) destinée à protéger les forces déployées sur le territoire de l'OTAN et en dehors de celui-ci. Ce dernier qui n'est pas encore opérationnel ne fait pas l'objet de notre étude.

9. Ce dispositif repose donc pour la décision, sur la base de Cheyenne Mountains ; pour l'interception, sur deux bases de missiles, à Vanderberg en Californie et Fort Greely en Alaska. <http://ddc.arte.tv/cartes/75>

Figure. 1



*Linked in to US early warning system

Source : BBC

Figure. 2



Source : ARTE

3. La capacité conventionnelle à l'épreuve de la crise avec la Russie

Le sommet de Varsovie aura été celui de l'inflexion de paradigme quant à la présence militaire de l'OTAN en Europe du nord et de l'est. En décidant de déployer, à partir de 2017, quatre bataillons d'environ 4 000 soldats en Pologne, ainsi qu'en Estonie, en Lituanie et en Lettonie, l'Alliance semble bien décidée à ressusciter le concept propre à la Guerre Froide de garnisons installées en Europe contre les menaces orientales. C'est la première fois que l'OTAN post-ordre bipolaire déploie une telle force dans la région, évoquant une mesure de dissuasion et de défense de l'OTAN à la lumière de la crise en Ukraine et un signal adressé à la Russie¹⁰. Ces quatre bataillons multinationaux seront dirigés par les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Canada et fonctionneront par rotation de six à neuf mois. Ils seront amenés, faut-il le souligner, à intervenir contre toute agression militaire ou « hybrides » des quatre pays concernés (Pologne, Estonie, Lituanie, Lettonie). Ce déploiement vient compléter une série de mesures, avec notamment le renforcement de la Force de réaction de l'OTAN (NRF)¹¹. Cette force, composée de 40 000 soldats, peut être déployée rapidement en mission sur le territoire des pays membres ou au-delà. Dans la foulée de ces trois composantes de la dissuasion et de défense de l'OTAN, le sommet de Varsovie a mis l'accent sur le cyberspace comme un nouveau domaine opérationnel, et sur l'espace maritime comme partie intégrante de la défense de l'OTAN (Stratégie maritime).

L'instrument opérationnel de l'effort de défense de l'OTAN est le plan d'action « réactivité » (RAP) adopté lors du sommet de Newport et renforcé à Varsovie. Il repose sur deux piliers : les mesures d'assurance et les mesures d'adaptation – (modifications de la posture et des capacités militaires de l'Alliance à long terme). Ce plan d'action tourné vers quatre régions jugées comme source de défis et de menaces : la mer Baltique, la mer Noire, l'Atlantique Nord, la Méditerranée.

4. Sanctuarisation de l'espace euro-atlantique comme finalité

L'espace euro-atlantique adopte un schéma stratégique, une dynamique qui pourrait aboutir à sa sanctuarisation. Cette tendance se heurte néanmoins à sa première épreuve stratégique, la crise avec la Russie. À Varsovie, l'Alliance a tenté de trouver un équilibre délicat entre le soutien aux États membres de l'Est et des pays baltes, à travers le déploiement des forces militaires, et également, favoriser le dialogue avec Moscou pour éviter toute escalade de la violence entre les deux parties. En un mot, les tensions entre les Occidentaux et les Russes font remonter à la surface la menace stratégique dans un contexte de méfiance réciproque héritée du passé.

Cette méfiance tient pratiquement à deux trajectoires stratégiques antagonistes. L'Alliance est convaincue que l'élargissement entamé depuis la fin de la guerre froide est légitime autant que la défense collective, mais surtout, qu'ils ne sont pas dirigés contre la Russie. Alors que pour sa part, Moscou perçoit dans la démarche de l'Alliance une volonté d'encerclement de la Russie, en la coupant de sa profondeur continentale européenne. L'annexion de la Crimée et la crise en Ukraine peuvent donc être interprétées comme une réaction du complexe d'encerclement Russe pour protéger son « glacis » stratégique, qualifié officiellement « d'étranger proche »¹².

10. Déclaration du secrétaire général de l'Alliance, Jens Stoltenberg, réunion des ministres de la défense des 28 pays de l'OTAN, mardi 14 juin 2016, Bruxelles

11. Créée en 2002, la NRF est une force multinationale interarmées. Son commandement général relève du commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) et la décision de déployer la NRF est prise par le Conseil de l'Atlantique Nord. http://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_49755.htm

12. Cette inquiétude est évoquée de façon explicite dans la dernière version de la doctrine militaire de la Russie, adoptée le 31 décembre 2015.

L'accélération des événements ne permet pas de dire avec clarté la configuration qui émergera de la tension actuelle. Mais au vu des signaux forts et faibles, nous assisterons au pire à une confrontation conventionnelle, ce que personne ne souhaite, au mieux à un arrangement sur la base d'une redéfinition des règles du jeu et de mécanisme entre Moscou-Bruxelles-Washington. Autrement dit, les protagonistes veulent bien la paix, mais préparent en même temps la guerre. Or, la construction de la paix ne s'accommode pas de la définition qu'ont les Russes et occidentaux de l'espace euro-atlantique de sécurité ; les premiers y voient bien la place de leur pays comme puissance mondiale autonome ; les seconds considèrent la Russie comme partenaire stratégique, tout en la tenant à distance de toute influence dans l'espace euro-atlantique. Ce schéma ne doit pas occulter pour autant le jeu des puissances européennes comme l'Allemagne, la France et l'Italie, qui par paneuropéisme ou par intérêt national tiennent à ce que les relations avec la Russie soient entretenues par le dialogue permanent entre Bruxelles et Moscou.

II. La Méditerranée : retour au statut du flanc Sud de l'OTAN

Le sommet de Varsovie consacre la centralité de la défense collective territoriale de la zone euro-atlantique, autour de laquelle se structurent et s'organisent les autres volets stratégiques et sécuritaires. La Méditerranée subit ainsi les conséquences de ce recentrage de l'Alliance tant au niveau de sa posture que de sa fonctionnalité. En effet, le statut international de la Méditerranée évolue proportionnellement aux contextes international et régional ainsi qu'à leurs conséquences stratégiques. Pendant la guerre froide, elle était qualifiée de « flanc sud » de l'OTAN pour son rôle stratégique dans le système de défense antisoviétique de l'Alliance. Puis, elle est décrite comme espace de stabilisation par la coopération à la lumière des orientations post-guerre froide de l'OTAN. Aujourd'hui, elle semble revenir au statut de « flanc sud » de l'OTAN, mais avec de nouveaux moyens sécuritaires et militaires. Il est symptomatique de constater deux grandes conséquences qui pourraient consacrer cette posture renouvelée de la Méditerranée : un théâtre de rapport de force OTAN – Russie et de nivellement sécuritaire ; un espace de nivellement sécuritaire et de coopération minimale.

1. Un théâtre de rapport de force navale OTAN Russie

Transposée à l'espace méditerranéen, la rivalité OTAN Russie semble se manifester avec le retour diplomatique, stratégique et géoéconomique de la Russie, alors même que l'OTAN et les puissances occidentales y disposent du monopole stratégique. Les indices préliminaires mettent en avant la volonté russe de se positionner comme puissance navale et arbitre du jeu méditerranéen, comme le démontre son rôle dans la crise syrienne.

Tout d'abord, un certain nombre d'incidents entre navires et avions des deux puissances témoignent du rapport de force naval stratégique qui se déploie dans cinq zones maritimes stratégiques pour l'Alliance et la Russie : la mer Baltique ; la mer Noire, l'Atlantique Nord, la Méditerranée¹³. Au premier semestre 2016, la Méditerranée, par exemple, a connu deux incidents majeurs qui ont failli provoquer des accrochages militaires : le 17 juin, le destroyer américain USS Gravelly frôle la frégate russe, Iaroslav Moudryï ; le 1^{er} juillet la frégate russe Iaroslav Moudryï manœuvre en direction du croiseur lance-missiles USS San Jacinto.

¹³. Quarante incidents en 2014 et 66 en 2015 ont failli provoquer des accrochages militaires entre la Russie et les forces de l'Otan. Voir Thomas Frear, Lukasz Kules, Ian Kearns, Dangerous Brinkmanship: Close Military Encounters Between Russia and the West in 2014, November 2014, Policy brief, www.europeanleadershipnetwork.org/medialibrary/2014/11/09/6375e3da/Dangerous%20Brinkmanship.pdf.

Au-delà de l'aspect occasionnel de ces incidents, il existe en réalité un redéploiement stratégique qui, même s'il est régulé par les normes internationales et les accords bilatéraux¹⁴, n'en demeure pas moins bien réel. D'une part, la Russie développe ses capacités d'A2/AD (Anti Access/Area Denial) visant à limiter les marges de manœuvres des forces de l'OTAN dans l'Atlantique, en Méditerranée orientale et dans l'Arctique¹⁵. D'autre part, elle développe ses capacités à mener une guerre hybride, combinant des équipements conventionnels modernes et le recours à des tactiques de la guerre irrégulière¹⁶. L'Alliance de son côté fait du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN le pilier tant de sa défense territoriale que de sa stratégie de déni d'accès. Ce dispositif comprend, comme souligné plus haut, les capacités nucléaires, le système de défense antimissile et la capacité conventionnelle.

Certes, le rapport de force naval en Méditerranée est à la faveur de l'OTAN, mais l'émergence de la Russie dans cet espace entraîne une plus grande imprévisibilité. Le point d'appui stratégique de la base navale de Tartous et de la base aérienne en Syrie ainsi que le déploiement permanent d'un détachement de la marine permettent à la Russie le contrôle aéronaval de la Méditerranée orientale. L'imprévisibilité gagne également en puissance du fait, cette fois-ci, de l'OTAN, qui dispose de forces navales permanentes (SNF)¹⁷. Bien qu'elles assurent une présence navale continue dans la région, les SNF opèrent en fonction des besoins opérationnels de l'Alliance. Ces groupes ainsi que la VI^e flotte américaine et les marines européennes menant des missions de souveraineté nationale en Méditerranée offrent ainsi un avantage comparatif à l'OTAN. En outre, le déploiement du bouclier antimissile balistique en Europe consolidera cette posture, dès lors que les quatre destroyers de la base de Rota (Espagne), équipés en missiles antimissiles balistiques SM-3, assureront une couverture mobile de la Méditerranée à l'Europe du Nord¹⁸.

2. Un espace de coopération minimale et de nivellement sécuritaire

Le Sommet de Varsovie intervient à un moment où le modèle de coopération méditerranéen traverse une crise d'existence. Aussi bien le Partenariat euroméditerranéen que le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN (DM) semblent être dépassés par la dynamique de l'histoire : crise de croissance de l'Union européenne (UE), Brexit, instabilité chronique de la rive sud de la Méditerranée et fragilité économique des pays européens.

Bien évidemment, personne ne peut nier les acquis du DM. Lancé en 1994, le DM s'est consolidé lors du sommet d'Istanbul en 2004 avant de devenir une « référence majeure » et un « repère essentiel », pour la sécurité coopérative en Méditerranée¹⁹. Ce dialogue, qui repose sur un certain

14. Notamment l'accord bilatéral INCSEA de 1972 visant à prévenir les incidents en mer entre les marines américaine et russe (Prevention of Incidents On and Over the High Seas).

15. Un A2/AD est une connexion de systèmes comprenant des batteries de missiles sol-air et des missiles anti-navires déployés afin d'empêcher les forces militaires de pénétrer ou de traverser aussi bien le secteur terrestre qu'aérien et marin. Selon le général Philip Breedlove, ancien commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, la Russie aurait installée trois « bulles » : la première et la plus ancienne se situe dans les Baltiques où la base navale russe à Kaliningrad possède des capacités anti-aériennes très puissantes ; la deuxième est installée en Crimée, couvrant la Mer noire ; la troisième et la plus récente est en Syrie, combinant un système de défense antimissile S-300 monté sur un croiseur russe et des systèmes électroniques au-dessus de la Syrie la Méditerranée orientale. Baranowski, Michal and Bruno Iete, NATO in a World of Disorder: Making the Alliance Ready for Warsaw – Advisory Panel on the NATO Summit 2016, German Marshall Fund of the United States, March 17, 2016, <http://www.gmfus.org/publications/nato-world-disorder-making-alliance-ready-warsaw>.

16. Guillaume Lasconjarias et Jeffrey A. Larsen Eds, NATO's Response to Hybrid Threats, NATO Defence College, Rome, 2015, 372 p

17. Composées de deux groupes ayant des tâches de patrouille et surveillance aéronavale (SNMG1 et SNMG2) et les deux groupes permanents de lutte contre les mines (SNMCMG1 et SNMCMG2).

18. Otan, Le bouclier antimissile de l'Europe prend de l'ampleur – grâce à la marine des États-Unis, http://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_107082.htm?selectedLocale=fr

19. Rachid El Houdaigui, Le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN : Quelles nouvelles orientations possibles ? In L'OTAN, « acteur

nombre de principes (auto différenciation et non-discrimination) est évolutif²⁰. Ses dimensions politique et pratique ont créé un climat de confiance et renforcent les capacités institutionnelles et opérationnelles des partenaires, moins, cependant, dans une logique régionale (OTAN +7) que bilatérale (OTAN +1). La déclaration de Varsovie a d'ailleurs confirmé la volonté de l'OTAN à consolider les acquis et à approfondir la coopération.

Force est de constater, néanmoins, que la déclaration de Varsovie n'a fait référence au DM que brièvement et dans des propos dispersants (points : 97, 98, 103, 106). Si bien que l'observateur pourrait être tenté de penser à une normalisation ordinaire du Dialogue et de son évolution. C'est toute la question de l'état final recherché de l'établissement du DM qui se pose ici. Il s'agit de la face cachée des objectifs de l'OTAN, qu'il faut examiner pour mieux comprendre les enjeux. Il semblerait que l'OTAN ne soit pas satisfaite des résultats du DM tant il est vrai qu'il s'apparente plus à une juxtaposition de coopération bilatérale (OTAN +1) qu'à un réseau régional de coopération sécuritaire (OTAN +7). Cette situation rend difficile la possibilité de la mise en place d'une coalition impliquant l'OTAN et les pays partenaires pour gérer l'urgence créée par les flux migratoires, le terrorisme et le crime transnational en Méditerranée. Or, l'objectif attendu du DM du point de vue de l'Alliance est d'installer in fine une sorte de division du travail. Nous avons souligné dans une étude précédente²¹ que cette division de travail pourrait prendre la forme suivante : « L'OTAN fournit une expertise à la carte et contribue à la convergence des normes et des procédures. Les partenaires méditerranéens sont invités en contrepartie à participer aux opérations de maintien de la paix et aux opérations de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. Nous sommes dès lors devant une sorte d'externalisation qui implique un transfert des solutions Otaniennes et, par ricochet, un alignement sur les objectifs sécuritaires et stratégiques de l'Alliance »²². Au-delà des facteurs politiques et géopolitiques visibles, il existe un problème structurel, celui du déficit de l'interopérabilité régionale opérationnelle. En effet, le niveau d'interopérabilité entre l'OTAN et les pays partenaires varie des pays avancés comme le Maroc et la Jordanie aux autres moins avancés. Cette variation de situation ne favorise pas les synergies nécessaires pour mener collectivement des opérations de stabilisation ou de sécurité.

Confrontée à l'urgence de la situation dans l'espace maritime méditerranéen, l'OTAN semble reconsidérer sa présence sécuritaire. La décision prise au sommet de Varsovie de transformer Active Endeavour (OAE), l'opération maritime de lutte contre le terrorisme mené au titre de l'article 5²³, en une opération de sûreté maritime (Sea Guardian) ne relevant pas de l'article 5, renforce les acquis de la posture maritime de l'OTAN et annonce les prémisses de la révision de sa doctrine navale. En effet, l'OAE, qui fait partie de mesures prises par l'Alliance au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001, est la seule opération de l'OTAN à être placée sous le chapeau de l'article 5 de défense collective²⁴. Elle a permis à l'organisation de « sécuriser l'espace maritime en le contrôlant directement, c'est-à-dire en l'intégrant pleinement dans sa problématique sécuritaire »²⁵. Sa substitution par la mission Sea Guardian est un saut qualitatif dans la perception des enjeux maritimes du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN (DDDO). Le Sommet de Varsovie a déclaré vouloir poursuivre l'opérationnalisation de la stratégie

global de la sécurité internationale », à l'épreuve des bouleversements géopolitiques régionaux, Policy paper, OCP Policy Center, Rabat Mars, 2016, p.22.

20. Ibid

21. Idem

22. Ibidem, p.22.

23. Qui prévoit l'engagement de tous les alliés quand l'un d'entre eux est attaqué.

24. Voir Rachid El Houdaigui, L'opération Active Endeavour et son impact sur le Dialogue méditerranéen de l'OTAN, Occasional Paper, NATO Defense College, Rome, 2007. 58 p.

25. Ibid., p.9

maritime de l'Alliance, essentielle à la posture maritime de l'Organisation²⁶. En Méditerranée, Sea Guardian illustre cette orientation car elle aura une large portée maritime et visera notamment à garantir la connaissance de la situation : ses missions couvriront le renseignement ainsi que la veille maritime et la lutte contre la prolifération. Bien que la planification des moyens militaires ne soit pas encore adoptée, Sea Guardian aura l'avantage d'opérer à partir des acquis de l'OAE. Dans la foulée, l'OTAN développe sur le plan opérationnel des synergies avec l'UE, à travers son soutien à l'opération Sophia en Méditerranée occidentale et à Frontex (Agence européenne pour la gestion des frontières) en Méditerranée orientale.

Cette surextension opérationnelle de l'OTAN dans l'espace maritime méditerranéen vient se greffer sur le rapport de force navale avec la Russie. Elle révèle le recentrage stratégique de l'Alliance dans le sens d'une présence militaire visible en Méditerranée destinée, d'une part à la dissuasion et la défense de l'OTAN contre la menace stratégique Russe, et d'autre part, à répondre aux risques sécuritaires, localisés, selon l'Alliance, dans son flanc sud.

26. Point 48 « La posture maritime de l'Alliance s'articule autour des quatre rôles suivants : défense collective et dissuasion, gestion de crise, sécurité coopérative et sûreté maritime, et contribue donc aussi à la projection de la stabilité. Les forces navales permanentes constituent une capacité maritime essentielle de l'Alliance et la pièce maîtresse de la posture maritime de l'OTAN.... ».

Conclusion

La Sommet de Varsovie est un pas vers le recentrage sur la défense de l'espace euro-atlantique tout en maintenant les capacités nécessaires pour la gestion des crises et un minimum de partenariat avec notamment son voisinage immédiat, la Méditerranée. De telle sorte l'équilibre est assuré entre la constante, la communauté sécuritaire euro-atlantique collective (article 5 du traité de Washington) et la variable, la projection internationale, chargée d'incertitudes comme l'illustrent aussi bien les enjeux des interventions en Afghanistan et en Libye que les limites du Dialogue méditerranéen de l'OTAN.

La nouvelle posture de l'OTAN illustre autant un retour certain vers l'endiguement qu'une consécration des partenariats en cours depuis quelques années. Autrement dit, l'Alliance semble s'inscrire dans une logique de guerre froide, mais avec de nouveaux moyens militaires (le dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN (DDDO)) et politiques (stabilisation par la coopération). Dans cette configuration, la Méditerranée redevient, comme ce fut le cas lors de la guerre froide, le théâtre de projection de l'Alliance, par la force des défis stratégiques russes et des risques sécuritaires nord africains et moyens orientaux.

Si l'on analyse plus en profondeur cette tendance, on ne peut manquer de relever trois points saillants. Vu que la gestion des crises en Méditerranée évolue vraisemblablement vers une institutionnalisation des interventions (cas libyen), les deux organisations les plus à même de jouer un rôle primordial sont d'une part l'ONU, forte de sa légitimité, et l'OTAN, seule organisation militaire ayant des capacités de déploiement rapide. Les deux organisations ont d'ailleurs signé la déclaration de 2008 sur la coopération²⁷. Toute la question, est de savoir si les deux organisations ont tiré les leçons de l'intervention en Libye ? Car l'idée fortement présente dans la perception de la rive sud de la Méditerranée est que les intérêts des puissances internationales contrôlent l'institutionnalisation de la gestion des crises : lorsque ces intérêts convergent, elles mobilisent l'ONU et l'OTAN pour intervenir dans la crise libyenne. Mais en cas de conflits d'intérêts, comme dans le cas syrien, le principe de « la responsabilité de protéger » perd de sa pertinence juridique.

Ensuite, la présence manifeste des forces navales occidentales conduira au glissement de l'espace maritime méditerranéen dans l'escarcelle de la défense de l'OTAN. La crainte des pays d'Afrique du Nord de voir se déprécier leur posture régionale et sous-régionale est si grande qu'ils se sont lancés dans un processus de diversification des partenariats internationaux. Or, la marginalisation du Maghreb ne doit pas être imputée ni à l'OTAN ni à l'UE. Les pays du Maghreb devraient assumer la responsabilité de leur contraction géopolitique, qui n'a d'égale que leur incapacité à se projeter ensemble pour réguler la crise politique libyenne, par exemple, ou pour dialoguer avec l'OTAN.

Enfin, les développements récents dans la posture stratégique de l'OTAN doivent être placés dans le contexte de l'alliance Atlantique ; une communauté de sécurité structurée par le poids des Etats-Unis, mais qui repose sur la règle du consensus. Les Etats gardent leur indépendance quant aux orientations stratégiques et à l'engagement dans telle ou telle autre opération. La France, première puissance militaire européenne, tient à la doctrine gaullienne de dissuasion nucléaire, si bien qu'elle s'oppose à ce que le système de défense antimissile ne vienne la concurrencer

27. L'Alliance dispose de deux agents civil et militaire auprès de l'ONU.

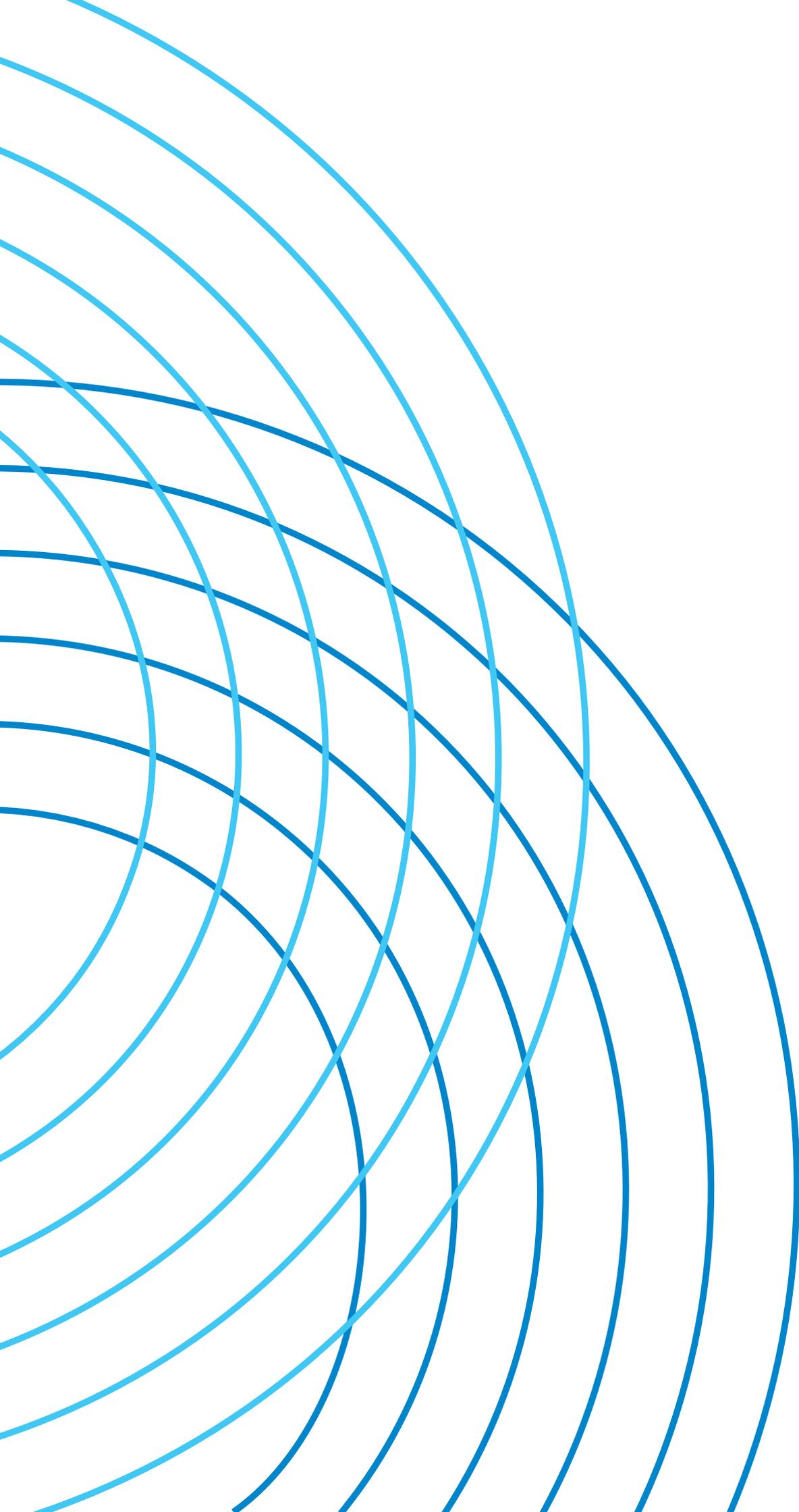
tant au niveau militaire qu'industriel. La Turquie, négocie un new deal avec la Russie alors même qu'elle accueille sur son territoire un radar qui sera un élément important des capacités de défense antimissile de l'OTAN. L'Espagne, accorde aux navires russes la permission de faire escale au port de Sebta au nord du Maroc sous administration espagnole. L'enjeu est d'assurer les conditions d'un équilibre permanent dans ses relations avec la Russie, vu le rôle actif que jouera la base de Rota dans le bouclier antimissile de l'OTAN²⁸.

En sommes, le couple euro-atlantique est le socle de l'Alliance et c'est bien de lui que dépend la destinée de l'OTAN. Il serait intéressant de se demander alors comment cette Alliance compte réagir si le projet de défense commune européenne, qui refait surface au sommet de Bratislava (16 septembre 2016), arrive à prendre forme et si la Russie parvient à asseoir son influence sur le versant continental de l'espace euro-atlantique ?

28. L'Espagne aura permis à 57 navires de guerre russes de se ravitailler à Sebta.

Bibliographie

- Youssef Amrani, Contours conceptuels et opérationnels d'un consensus stratégique en Méditerranée face au nouveau contexte géopolitique, in l'OTAN, « acteur global de la sécurité internationale », à l'épreuve des bouleversements géopolitiques régionaux, Policy paper, OCP Policy Center, Rabat Mars, 2016, pp. 16-20. <http://www.ocppc.ma/sites/default/files/OCPPC-PP1604.pdf>
- Michal Baranowski, and Bruno LETE, NATO in a World of Disorder: Making the Alliance Ready for Warsaw – Advisory Panel on the NATO Summit 2016, German Marshall Fund of the United States, March 17, 2016, <http://www.gmfus.org/publications/nato-world-disorder-making-alliance-ready-warsaw>.
- Department of defence, Ballistic Missile Defence Review Report February 2010, United States http://archive.defense.gov/bmdr/docs/BMDR%20as%20of%2026JAN10%200630_for%20web.pdf
- Rachid El Houdaigui, Le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN : Quelles nouvelles orientations possibles ? In L'Otan, « acteur global de la sécurité internationale », à l'épreuve des bouleversements géopolitiques régionaux, Policy Paper, OCP Policy Center, Rabat Mars, 2016, pp. 21-26. <http://www.ocppc.ma/sites/default/files/OCPPC-PP1604.pdf>
- Rachid El Houdaigui, le nouveau concept stratégique de l'OTAN et les acquis du dialogue méditerranéen de l'OTAN : quelle correspondance ? Revue des Forces armées royales, janvier 2010. pp. 7-10.
- Rachid El Houdaigui, L'opération Active Endeavour et son impact sur le Dialogue méditerranéen de l'OTAN, Occasional Paper, NATO Defense College, Rome, 2007. 58 p.
- Thomas Frear, Łukasz Kules, Ian Kearns, Dangerous Brinkmanship: Close Military Encounters Between Russia and the West in 2014, November 2014, Policy brief, 22p. www.europeanleadershipnetwork.org/medialibrary/2014/11/09/6375e3da/Dangerous%20Brinkmanship.pdf.
- Olivier Kempf, Une Alliance minimale, Revue Défense Nationale, Paris, Été 2012, pp. 93-99
- Olivier Kempf, L'OTAN au XXIe siècle - La transformation d'un héritage, Éditions du Rocher, Paris, 2014.
- Guillaume Lasconjarias et Jeffrey A. Larsen Eds, NATO's Response to Hybrid Threats, NATO Defence College, Rome, 2015, 372 p.
- Emmanuel NAL, l'Otan et le nucléaire ; Revue Défense Nationale, Paris, Été 2012, pp. 100-109.





OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4th
Floor – Mahaj Erryad - Rabat Morocco

Website: www.ocppc.ma

Email: contact@ocppc.ma

Phone: +212 5 37 27 08 08

Fax: +212 5 37 71 31 54

ISSN N° 2421-9479

Dépôt légal N° 2015PE0055